

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 76 (1981)
Heft: 3-fr

Vorwort: Chers lecteurs
Autor: Badilatti, Urs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 6 fois par an
Tirage: 20 000 (allemand et
français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Christian Schmidt
Adresse:
Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8032 Zurich
(tél. 01/252 26 60)
Prix de l'abonnement: 15 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Freiner le trafic privé! 2

Un habitat de meilleure qualité implique que l'automobile soit contenue dans certaines limites – par un nouvel aménagement du trafic.

Rues habitables = ville habitable? 5

Non, beaucoup d'éléments doivent être pris en considération pour que nos quartiers urbains soient agréables à vivre.

Habiter à la campagne 8

Quelle est l'influence des nouveaux arrivants sur le village, son site, son trafic et ses relations humaines?

Les rues résidentielles et la loi 11

Atténuation du trafic quotidien 13–16

Les premières expériences de rues résidentielles et autres mesures analogues sont, en Suisse aussi, encourageantes.

Cela ne peut plus durer! 22

Vers une nouvelle Lex Furgler; protection des sites et du patrimoine

«Heimatschutz» à l'école 25

Maisons romandes au Ballenberg 26

Plus de zèle pour l'Ecu d'or 27

Page de couverture: le but de toute limitation du trafic dans une localité est de rendre à la rue son rôle de cadre de vie pour les hommes (photos: Photopress, Schmidt, archives LSP, Fingerhuth)

Editorial

Rues résidentielles et protection des localités

Chers lecteurs,

Quand on parle aujourd'hui des problèmes de circulation, il est aussi question de leur «prodigieuse complexité». C'est certain: les conséquences du trafic privé deviennent toujours plus inextricables. Mais la cause du phénomène est évidente, et l'on peut la déduire de la statistique de notre parc de véhicules à moteur: il atteint présentement 2,6 millions environ. Et il s'accroît chaque année de plus de 4%. Apparemment, la majorité des Suisses ne sont pas prêts de renoncer à cette conquête de l'homme qu'est l'automobile – aussi longtemps, tout au moins, qu'il y aura de l'essence en suffisance et à un prix abordable, et que les pouvoirs publics construiront les artères «nécessaires».

Les inconvénients de notre mobilité n'en sont pas moins manifestes aujourd'hui. Et chacun sent aussi la justesse de l'appel qui nous invite à faire de l'homme, plutôt que de la machine, le critère de nos décisions et de nos comportements. Atténuation du trafic, protection de l'habitat, qualité de la vie, sont souhaitées de tous côtés par des habitants, des experts, des autorités politiques. La rue – naguère important cadre de vie – doit être reconquise au bénéfice des gens qui vont et viennent, s'installent, travaillent, jouent et causent. Mais, sans un engagement personnel, un changement de mentalité et des sacrifices, on n'y parviendra pas.

Si nous examinons de près ces problèmes dans le présent fascicule, c'est d'abord en considération de l'article de nos statuts qui parle «d'assurer les meilleures conditions d'environnement et de vie». C'est aussi parce que l'atténuation du trafic est indispensable, aussi bien pour avoir des villes et des villages plus habitables que pour leur assurer la continuité de leur structure traditionnelle et un aménagement rationnel.

Du point de vue de la protection du patrimoine, il est évident que la «rue résidentielle» n'est qu'un moyen parmi d'autres, mais l'évolution et le développement de cette innovation méritent d'être attentivement suivis.

Marco Badilatti